



## Contexte

Les énergies renouvelables, la transition énergétique et la protection du climat constituent autant de défis à relever.

L'Union européenne a mis en place des objectifs ambitieux de maîtrise des énergies à l'horizon 2020. Le « soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans tous les secteurs » figure parmi les thématiques prioritaires pour la période de programmation 2014-2020.

Les Fonds communautaires devraient contribuer de manière effective à la réalisation de ces objectifs en matière d'énergie et de climat, en particulier des objectifs annuels

contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposés aux États membres pour la période 2013-2020 dans le cadre de la décision relative à la répartition de l'effort<sup>1</sup>.

En janvier 2008, le paquet énergie-climat avait déjà posé l'objectif d'une réduction de 20 % de la consommation d'énergie en Europe. Cela passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; la maîtrise des énergies ; les économies d'énergie, dont une meilleure information des consommateurs ; la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments et les transports ; le développement et l'exploitation des énergies renouvelables.

Ni le climat, ni l'énergie ne connaissent de frontières. Cependant, les politiques sont mises en œuvre dans des cadres d'abord nationaux, aujourd'hui très différents, voire divergents.

Si la politique communautaire reconnaît le rôle clé des collectivités territoriales, elle ne prend pas suffisamment en compte l'échelon transfrontalier. Les territoires transfrontaliers sont confrontés à la difficulté de la planification, à des politiques d'incitations et d'interventions différentes selon les échelons locaux ou régionaux, voire nationaux.

Pourtant, tous les domaines sont concernés : environnement, urbanisme, habitat, transport, etc. autant que le domaine social. Les collectivités sont amenées à renforcer leur politique de développement durable sur leur territoire et au sein même de leur organisation : prise en compte de la précarité énergétique, promotion des énergies renouvelables, plans pour l'énergie, développement de réseaux intelligents ; gestion des déchets... autant de stratégies et d'actions qu'il s'agit de s'approprier en coopération avec les voisins.

---

<sup>1</sup> Décision n° 406/2009/CE

## Enjeux et obstacles

La thématique de l'énergie est à la croisée d'enjeux d'ordre politique, juridique, économique ou culturel, qui se reflètent dans les stratégies définies au niveau européen, national, régional et local.

Par ailleurs, miser sur plusieurs sources d'énergie (mix énergétique) et sur leurs complémentarités sera certainement nécessaire, alors même que les politiques de choix des sources d'énergie restent nationales.

### Des enjeux multiples

Alors que certaines questions - telles les obligations d'économies d'énergie ou de rénovation des bâtiments à long terme - se résolvent de façon plus autonome au niveau des acteurs individuels, certaines questions ont un intérêt à être traitées au niveau du territoire transfrontalier, dans le cadre de démarches collectives.

En effet, la maîtrise de l'énergie dépend d'un ensemble de choix, de technologies et des savoir-faire qui visent à optimiser les dépenses énergétiques des consommateurs, mais concernent autant les pouvoirs publics, lorsqu'il s'agit de réduction des coûts des infrastructures ou de réduction d'impacts sur l'environnement.

Selon le Comité des Régions, les autorités locales et régionales sont en première ligne lorsqu'il s'agit de planification, de la gestion des marchés publics, de la gestion de la production et du contrôle de la consommation d'énergie. Elles sont impliquées dans la mise en œuvre des plans nationaux de l'énergie et sont également responsables de certaines formes de production d'énergie, du traitement, du transport, du stockage et des infrastructures pour le traitement des déchets ; elles ont un rôle d'exemplarité ; elles peuvent être actives dans la mobilisation des acteurs locaux.

Parmi les enjeux à aborder :

- **des enjeux techniques**
- **des enjeux géographiques - environnementaux**
- **des enjeux de marché**
- **des enjeux politiques, administratifs et réglementaires**
- **des enjeux de société**
- **des enjeux d'information et de formation**

**Contact**  
**Mission Opérationnelle**  
**Transfrontalière :**  
Concetta Mundo,  
chargée de mission  
+33 (0)1 55 80 56 87

**Contact**  
**Eurodistrict REGIO PAMINA :**  
Partice Harster,  
Directeur Général  
+33 (0)3 68 33 88 20  
+49 (0)7277/89 990 20

